
Politique familiale

AHRENS R., Nachhaltigkeit in der deutschen Familienpolitik.
Grundlagen – Analysen – Konzeptualisierung / BLUM S., Familienpolitik
als Reformprozess – Deutschland und Österreich im Vergleich



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rea/4474>

DOI : 10.4000/rea.4474

ISBN : 978-2-8218-1422-6

ISSN : 1965-0787

Éditeur

CIRAC

Édition imprimée

Date de publication : 27 octobre 2012

ISSN : 1156-8992

Référence électronique

«  Politique familiale », *Regards sur l'économie allemande* [En ligne], 106 | octobre 2012, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rea/4474> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rea.4474>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© CIRAC

F026 Politique familiale

AHRENS R., *Nachhaltigkeit in der deutschen Familienpolitik. Grundlagen – Analysen – Konzeptualisierung* / BLUM S., *Familienpolitik als Reformprozess – Deutschland und Österreich im Vergleich*

RÉFÉRENCE

AHRENS R., ***Nachhaltigkeit in der deutschen Familienpolitik. Grundlagen – Analysen – Konzeptualisierung***, Coll. Familie und Familienwissenschaft, Springer VS, Wiesbaden, 2012, 284 p

BLUM S., ***Familienpolitik als Reformprozess – Deutschland und Österreich im Vergleich***, Springer VS, Wiesbaden, 2012, 304 p.

- 1 Alors que dans le domaine de l'assurance retraite, le caractère durable de son financement comme de ses prestations (*Nachhaltigkeit*) est pris en compte depuis 2004 dans le calcul du montant des pensions, il n'en va pas de même encore dans le domaine de la politique familiale. Pourtant, là aussi, la clé de la soutenabilité de cette politique comme le calcul des prestations réside dans la relation entre le nombre de ceux qui la financent (en l'occurrence les contribuables) et ceux qui bénéficient des allocations (les parents). Regina Ahrens tente de combler cette lacune en développant une série d'indicateurs *ad hoc*.
- 2 Dans le contexte d'un engagement accru de l'Union européenne en la matière, Sonja BLUM se livre à une analyse comparée des réformes de la politique familiale menées en Allemagne et en Autriche, notamment l'introduction du congé parental (*Elterngeld*) en Allemagne en 2007 et, du côté autrichien, l'introduction en 2010 d'une indemnité proportionnelle aux revenus pour les parents souhaitant cesser leur activité durant une courte période. (ib/sh)